

Economie du foncier au Niger

-

Sécurisation foncière des petites exploitations au Niger

Dr Chérif Chako

Université Abdou Moumouni Niamey Niger-
RENIPESS

Problématique du foncier

- Droit de propriété (Dotation reconnue par la communauté)- Ressource pouvant servir – Droit qui garantit un autre droit celui d'occupation de l'espace et de fixation ;
- Sécurisation du droit de propriété dans le droit d'échange(*Entitlement*).Aujourd'hui, seulement 40% des paysans travaillent sur leurs propres terres ;
- Capacités. Une fois le champ vendu, le paysan est sans actif ; il ne lui reste que le salariat.
- Fonctionnings (sa réalisation personnelle)

Problématique du foncier

- Trois dimensions : Etat, Marché, Société ;
- Faire converger les 3 logiques : la propriété (garantie par l'Etat ou la Communauté) ; la capacité d'échange (garantie par le marché) ; la capacité de ne pas se débarrasser d'un site de fixation sociale (le rôle de l'agriculture familiale)

Problématique du foncier

- Lors de la 13^{ème} Session de L'Union Africaine du 1^{er} au 3 juillet 2009, il était question de la Déclaration des Chefs d'Etat sur les problèmes et enjeux en Afrique. Ils étaient unanimes en filigrane sur nos points relevés ci-dessous.
- Les études ont montré et démontré que les détenteurs d'actifs en particulier la terre ont plus de capacité **de lutter contre la pauvreté** ;
- L'agriculture est **le moteur de la croissance**. Au Niger, il existe une très forte corrélation entre la croissance du PIB et la production agricole.

Problématique du foncier

- **La terre demeure** le meilleur héritage sécurisé pour les générations futures. De ce fait, la terre devient **une base incontestable de développement durable : sécurité de moyens de subsistance économique, sociale et culturelle pour la génération d'aujourd'hui sans compromettre la sécurité des générations futures**
- **La qualité des terres africaines** est un enjeu extrêmement important (eau, autres richesses, type d'agriculture respectueuse de l'environnement (terroirs). Exemple : les capacités hydrogéologiques du Niger selon le Pr Pasternak. Cela ne manquera pas des **convoitises objet de conflits d'intérêt à l'intérieur des communautés nationales et externes.**

Problématique du foncier

- Ces différents problèmes et enjeux commandent des **triptyques superposées et imbriquées de gouvernances.**
- La première triptyque concerne : **économique, sociale et environnementale** en incluant le développement durable.
- La deuxième triptyque concerne les acteurs : **Etat, Marché, Organisations sociales.**
- La troisième série de triptyque est liée aux différents niveaux : **international, national et régional et local,** entités décentralisées (objet central de la présente contribution)

Sécurisation économique, Sociale et Culturelle (1)

- Amélioration de la situation économique par la diversification des activités économiques. En restant avec la seule activité agricole, le capital sera érodé et la terre risque d'être vendue.
- Exploitation efficace de la petite exploitation et la mutualisation; ie Italie. Les capacités d'exploiter individuellement en Afrique conduira à la faillite de l'exploitant. La mutualisation permettra la redynamisation des anciens systèmes d'exploitation ie *ancrage-vert*.
- Nécessité d'accompagnement "Education et surtout la Formation professionnelle"

Sécurisation économique, Sociale et Culturelle (2)

- La sécurisation économique doit faire face au changement climatique avec son corollaire de dégradation de l'environnement et l'émergence de catastrophes (inondations, changement de cycle saisonnier, etc. Les petits exploitants sont victimes collatérales mais absolument pas coupables (innocentes) du changement climatique.
- La sécurisation économique fait face à l'accroissement démographique. Les actifs qui héritent les terres sont tellement nombreux. Cela voudrait dire qu'en l'absence de la thèse d'Esther Boserup, la solution reste la vente de la terre et la destruction de la cellule familiale en raison de l'élément fédérateur "la terre" mais qui divise parce qu'économiquement insuffisant.
- La sécurisation économique fait face aux "normes sociales" qui rendent les groupes vulnérables non détenteurs de l'actif terre. La terre, objet d'héritage devient "bien privé" et le marché semble plus équitable pour les femmes que les règles ou normes sociales.

Sécurisation économique, Sociale et Culturelle (3)

- Le code rural au Niger comme une compilation des textes qui assurent une sécurisation juridique attestée souvent par la Commission foncière au niveau décentralisation.
- Force est de constater que la sécurisation juridique si elle n'a pas d'accompagnement économique et solidaire pourrait être une source de bradage de terres aux richissimes locaux et même internationaux. Les "sans terres au Brésil" avaient à un certain moment refuser la "titralisation" des terres.

Qui sécurise ? Etat, Marché ou la solidarité? (1)

- **La question peut paraître banale. Personnellement, j'ai participé au processus qui avait débuté dans les années 80 et plus particulièrement à l'aboutissement du comité national de code rural le 29 mai 1986.**
- **Nos Etats avaient sous l'effet de la crise adopté des programmes orthodoxes qui continuent jusqu'à présent mais intégrés dans la lutte contre la pauvreté. Ces programmes prônaient à l'antipode le Consensus de Washington (libéralisation, privatisation) y compris sur les terres.**
- **A cette époque la Caisse Nationale de Crédit Agricole a été liquidée purement et simplement. Aujourd'hui, tout le monde reconnaît après "un vide fatal" l'importance de microcrédit et de finance rurale pour sécuriser les terres des petits exploitants;**

Qui sécurise ? Etat, Marché ou la solidarité? (2)

- La réponse à cette question doit tenir compte des droits et obligations des trois parties un peu comme un concept en vogue du "dialogue social" non pas seulement les juristes et/ou intellectuelles mais toutes les classes sociales en incluant la "chefferie traditionnelle", les *pouvoirs locaux au Niger* cf. Jean-Pierre Olivier de Sardan Mahamane Tidjani Alou (2009)
- Cette démarche s'impose ; les textes sont "achevés" mais pas toujours internalisés (*paradoxe*) compte tenu de plusieurs contingences sociales. Exemple, le code accorde la même part d'héritage à l'homme qu'à la femme mais des contraintes subsistent encore.

Qui sécurise ? Etat, Marché ou la solidarité? (3)

- **Le flou d'interprétation encouragé par les contraintes réelles de survie entraîne des gestions extrêmement délicates par les autorités décentralisées et/ou locales.**
- **Ce flou artistique entraîne la non valorisation des terres et l'équité d'accès entre divers groupes aux systèmes différents ; exemple éleveur/agriculteur.**

Quel niveau serait décisif ? International, national ou/et local (1)

- **Si tant les niveaux demeurent tous pertinents alors il faut créer des "alliances actives" pour bénéficier de nos différences ie comment le commerce équitable à travers l'impulsion des élus locaux peut relier le Sud au Nord? Exemple, les produits bio.**
- **Cette exigence doit nous faire changer de comportement et**

Quel niveau serait décisif ? International, national ou/et local (2)

- **L'Afrique a perdu le pari de la mondialisation mais curieusement l'agriculture familiale elle-même sécurisée est la protection contre les effets des pratiques du monde caractérisé par divers "deux poids deux mesures". .**
- **Des actions continuent sont nécessaires : semer une idée....destin.**

Conclusion

- La sécurisation des petites exploitations pose un problème d'ordre social, économique et culturel aux trois niveaux.
- Seulement, le plus accessible niveau est le niveau local où la gouvernance doit être guidée par une démocratie participative au-delà de celle privilégiée malheureusement dans sa seule version "élective".
- La décentralisation de la gestion du système foncier doit concrètement à partir des actions concrétiser l'idée d'un code confondu abusivement pour certains

Conclusion

- Les objectifs assignés au code rural une fois atteints est un GAGE inestimable de Sécurisation des petites exploitations:
 - Sécuriser les petits opérateurs ruraux ;
 - Conservation et Gestion des Ressources renouvelables;
 - Organisation du monde rural;
 - Aménagement du territoire.
- L'atteinte des objectifs nécessite des engagements solidaires aux différents niveaux et la vraie décentralisation de la gestion du système foncier en est un socle.
- JE VOUS REMERCIE